

INSTITUT DE SOCIOLOGIE 1855-1975
(Fondé par Ernest Solvay)

Compte avec une tradition bien établie, ce numéro de la *Revue de l'Institut de Sociologie* n'est pas consacré en outre principal à un thème particulier, mais est composé d'articles variés sur divers sujets. Un certain nombre ont pour auteurs des chercheurs dans ces disciplines. Nous croyons en effet remplir le vœu de nos lecteurs essentiels, en ces temps durs de travail et de persévérance, à savoir permettre à de jeunes chercheurs de publier leurs premiers articles, afin de leur

Revue de l'Institut de Sociologie
du choix des articles publiés (écrite en ordre principal au directeur de la publication).

Études libres



1994/3-4

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Transcendance et contingence

Réflexion épistémologique sur la sociologie dans les minorités francophones au Canada¹

Simon LAFLAMME

Université Laurentienne à Sudbury, Ontario

Le sociologue qui évolue loin des milieux où sa discipline jouit du prestige que confèrent les grandes traditions peut être tenté de s'interroger sur les caractéristiques de la science dont il fait son métier. C'est ce que font plusieurs d'entre eux quand ils se demandent en quoi consiste une sociologie franco-minoritaire au Canada.² Mais cette question oblige à se demander en quoi on peut dire d'une science comme la sociologie que les facteurs socio-politiques de son objet ou de ses spécialistes en font quelque chose de particulier. C'est à ce genre de questionnement qu'on voudrait apporter ici quelques éclaircissements.

Cette interrogation pousse la réflexion dans deux directions.

L'une donne dans une avenue où se révèlent des questions d'ordre principalement épistémologique. Évoluant dans cette avenue, la réflexion devient une contribution à la critique d'un antipositivisme étroit qui dénonce l'objectivisme en réduisant le discours scientifique aux intérêts de son auteur ou au lieu d'où il provient. Cette attitude s'inspirera de Marx. On en trouve encore la trace dans bon nombre de manifestations des sciences sociales. L'expression la plus extrême, en même temps que la plus naïve, est certainement celle qui, *politically correct*, disqualifie tout discours dès lors qu'il n'a pas pour auteur une femme ou un homosexuel ou un non-Blanc — comme si de la convergence de ce qui n'est pas masculin, hétérosexuel et blanc allait naître la vérité. Si l'objectivité est un leurre, ce qu'on peut appeler le relativisme-réductionniste n'est pas une moindre illusion. Or une contribution comme celle qu'on veut apporter ici n'est pas dépourvue de signification dans le cas d'une discipline comme la sociologie, notamment de la sociologie franco-minoritaire, où le spécialiste tend trop souvent à s'identifier à une cause et à invalider les autres sociologies sur la base de leur origine.

L'autre direction passe par une voie où sont mis en lumière les éléments à partir desquels on peut caractériser un travail scientifique

comme celui du sociologue. Car il apparaît trop simpliste de qualifier une discipline en se référant simplement à la situation socio-politique de ses auteurs ou de ce qui est étudié.

Ce texte ne se veut donc pas une critique de la sociologie franco-minoritaire pas plus qu'il ne se veut une tentative de définition de cette sociologie. La sociologie franco-minoritaire est prétexte ici à la réflexion sur laquelle se penche une épistémologie alimentée au constructivisme. La réflexion permet cependant de cerner certaines démarches qu'on trouve couramment dans la sociologie franco-minoritaire de même qu'elle fournit des éléments pour comparer cette sociologie aux autres.

Les éléments qui sont découverts ici ne valent pas que pour la sociologie. (La démarche scientifique n'est pas le propre de la sociologie.) Mais ils valent aussi pour la sociologie et, dans cette mesure, ils constituent des indications de ce qui peut être observé dans le cas de la sociologie franco-minoritaire.

Cette réflexion commence par rappeler que tout chercheur se situe nécessairement entre quelque transcendance et quelque contingence. Elle se poursuit en une différenciation des types de travail scientifique, typologie qui renvoie à des œuvres de sociologues franco-minoritaires, canadiens-français surtout, mais aussi québécois — on notera toutefois que le fait qu'une œuvre d'un auteur cadre dans tel type ne signifie pas que tous les travaux de cet auteur ne puissent se présenter que sous une seule forme : certains chercheurs, par exemple, alternent entre des travaux empiriques et d'autres théoriques.

Transcendance et contingence

Une réflexion sur les caractéristiques de la sociologie franco-minoritaire se heurte, dès l'instant où elle se met en marche, à quelques questions fondamentales pour toute la sociologie.

D'entrée de jeu, se pose le problème des frontières de la sociologie, notamment dans le cas où l'objet présente les dimensions infinies (psychologique, économique, historique, psychologique-économique...) des ensembles politiques : les Québécois, les francophones hors Québec, les ouvriers, les femmes. De tels objets sont, en effet, étudiés au sein de disciplines qui, souvent, se superposent, se confondent. La linguistique, la psychologie, l'économie, la politologie, l'anthropologie, entre autres, s'intéressent toutes à ces objets complexes et s'associent fréquemment entre elles. Plusieurs disciplines, dont la sociologie, se penchent sur les ensembles politiques ; plusieurs disciplines importent beaucoup de la sociologie et la sociologie emprunte elle-même de façon coutumière

quand elle ne fait pas tout à fait partie d'une démarche transdisciplinaire. Et, bien que les résultats d'analyses diverses se regroupent fréquemment, ces amalgames ne sont pas toujours savamment fabriqués. La division des disciplines ne l'emporte pas toujours sur l'interdisciplinarité quoi qu'en dise une critique souvent superficielle des sciences sociales ; et l'imprécision est d'autant plus courante et grande que l'objet est peu théorisé, ce qui est par trop courant pour les ensembles politiques. « Il n'y a pas, écrit Yvon Gauthier, de modèle de l'univers physique dans sa totalité pas plus qu'il n'y a de modèle de la société prise globalement ».³ Or la sociologie tend trop souvent à appréhender le social dans sa globalité concrète et s'empêche par là de le sociologiser, c'est-à-dire de le comprendre scientifiquement. Car « il y a (...) un double rapport de modèle à la théorie : ce que le modèle modélise est du théorique, et ce n'est qu'en fonction d'une théorie qu'il peut fonctionner comme représentation schématique ».⁴

Plus la sociologie se confond avec les autres disciplines, moins elle peut contribuer à son histoire propre. Elle reste alors aux prises avec un objet informe, qui lui est extérieur en ce qu'il est dans la conscience collective ; elle est aux prises avec un objet qu'elle ne produit pas, qui n'appartient pas à sa théorie, qui ne participe pas de ses procès de théorisation. Certes, différents aspects d'un objet peuvent être théorisés dans une démarche pluridisciplinaire ; mais la juxtaposition d'approches différentes ne constitue pas une théorisation transdisciplinaire et il n'y a pas, en science, de saisie intégrale de l'empirie.⁵

*Une théorie est un ensemble systématique d'énoncés portant sur un objet plus ou moins délimité. Les énoncés ne réfèrent pas à une réalité objective, « extérieure », mais renvoient à d'autres énoncés dans un vaste réseau interthéorique ; il n'y a pas ici correspondance, mais uniquement cohérence intrathéorique. Les critères de validation d'une théorie ne servent qu'à caractériser les propriétés générales des théories.*⁶

Il n'est pas facile de déterminer ce qui est proprement sociologique et ce qui ne l'est pas dans ce qui est écrit sur les francophones minoritaires. Il n'est pas non plus facile de cerner ce qui est proprement sociologique minoritaire et ce qui est autre dans la sociologie. C'est que se pose le problème du rapport entre le sociologue et son objet. Y a-t-il quelque chose de particulier, en ce qui a trait à ce rapport, dans le cas de la sociologie franco-minoritaire ? S'il n'y a rien, une telle sociologie n'existe pas, du moins pas en tant que spécifique. S'il y a quelque chose, cela est-il attribuable à la spécificité de l'objet ? à celle des spécialistes ? ou à la particularité de la dialectique entre les spécialistes

et leur objet ? Ce questionnement oblige à se demander en quoi il y a une sociologie d'un ensemble politique. Dans quelle mesure, par exemple, peut-on affirmer qu'il y a une sociologie nationale (québécoise, française, américaine) ? Cela vient-il du fait que des individus d'une nation se font sociologues ? Si l'on répond ici par l'affirmative, une sociologie nationale n'a finalement de particulier que la nationalité de ses auteurs et n'est donc pas, en elle-même, nationale. Cela vient-il du fait que la sociologie se donne un objet particulier, objet qui présenterait des caractéristiques nationales ? Ici encore, il ne saurait être question d'une sociologie nationale puisque la sociologie ne serait spécifique qu'à travers ce dont elle parle et non pas dans la manière d'en parler — les modèles sociologiques s'appliqueraient à des objets de nationalités diverses. Cela vient-il du lien qui s'établit entre des modèles théoriques et des objets spécifiques ? Sans doute. Et c'est sûrement cette interrelation qui caractérise toute sociologie. Il n'y a pas, par exemple, de sociologie française simplement parce qu'il y a des sociologues français, parce qu'une certaine sociologie parle des Français.

L'idée même de sociologie, s'il s'agit bien d'une discipline scientifique, oblige à prendre en considération quelques liens entre une transcendance⁷ et une contingence.⁸ Mais ni l'une ni l'autre ne sauraient être respectives ni à l'objet d'analyse, ni au modèle théorique. Il n'y a de sociologie que là où est entretenue une dialectique entre des objets et des modèles, dialectique dans laquelle se donnent partout une transcendance et une contingence. En ce sens, toute sociologie nationale se déborde elle-même, aussi bien dans sa façon d'aborder les questions que de par les objets qu'elle étudie. Et cette extension permet à la sociologie de ne jamais être réductible ni à ses objets particuliers, ni aux idéaux (aux idéologies) de ses adeptes. Mais la question de départ subsiste, quoiqu'elle puisse être reformulée : en quoi consistent les contingences et les transcendances de la sociologie franco-minoritaire qui interviennent dans la dialectique de ses spécialistes et de ses objets ?

Bien qu'il ne soit pas toujours aisé de circonscrire le travail du sociologue parmi les études qui portent sur les ensembles politiques, il reste que des recherches s'affirment comme sociologiques ou qu'elles sont produites par des personnes qui font de la sociologie une profession ; il reste que maints travaux non sociologiques s'apparentent par leurs méthodes à des travaux sociologiques ; il reste encore que maints travaux effectués par des non-sociologues animent bon nombre de travaux sociologiques. Or, que font ces sociologues ? Et que font-ils en tant qu'ils rendent possible une sociologie franco-minoritaire ?

Différentes formes de pratique scientifique

La sociologie et l'objet comme immédiat

Il faut d'abord observer que tous les objets de la sociologie ne sont pas identiques dans leur forme : certains sont moins médiatisés que d'autres. Un objet est d'autant moins médiatisé qu'il précède le discours théorique. Les objets les moins médiatisés sont, en ce sens, les plus concrets, ceux qui se donnent à l'acteur du fait seul qu'il vit en société. Les Franco-Ontariens, les Québécois, les Acadiens, les ouvriers, les femmes sont des objets concrets. Ils sont concrets en ce qu'ils procèdent du vécu même du chercheur et, en ce sens, ils sont fortement contingents. Bien entendu, ainsi que le soulignent Peter Berger et Thomas Luckmann,⁹ il n'y a de réalité que socialement construite. La réalité canadienne française, par exemple, est donc construite. Mais la construction, ici, est d'un premier niveau. Elle est de la culture. Et il n'y a pas d'acteur social qui ne soit pas « culturé ». En cela, la réalité sociale est construite par la culture mais la culture est immédiate à l'acteur en ce qu'il ne peut pas être sans elle — non pas en ce qu'elle est innée, bien entendu. Partie intégrante de sa culture, elle est, au premier degré, de l'ordre de son vécu. À un second degré, les objets sont les produits de théories. La réalité sociale est construite par la *praxis* ; un objet théorique est construit par la théorie ou, si l'on veut, par l'activité scientifique. Si toute connaissance est sociale, toutes les connaissances sociales ne sont pas identiques : de l'activité théorique naissent des objets qui ne sont pas du vécu des acteurs sociaux, qui ne relèvent pas immédiatement de la *praxis*. Les objets concrets, ceux qui appartiennent en propre au vécu, sont immédiats en ce qu'ils n'ont pas besoin de la théorie sociologique pour être (pensés). L'analyse sociologique, comme toute autre analyse scientifique d'ailleurs, peut avoir contribué à les rendre plus manifestes dans le vécu de la personne — parce qu'elle aura, par exemple, effectué des dénonciations bouleversantes — ; mais, la plupart du temps, le sociologue vient à la sociologie avec l'intention de la mettre au service de l'objet qui est déjà là. Ce sociologue s'identifie à l'objet, vit l'objet comme cause à défendre, à promouvoir. Il est membre de l'ensemble politique qu'il se donne pour objet, et il se donne à cet ensemble comme sujet analysant. Sa discipline peut même être seconde par rapport à l'objet. Sa sociologie est plaidoirie ; la cause l'emporte sur la science. Quand il recourt à une théorie sociologique, c'est généralement parce que ses catégories le ramènent à son vécu concret. Cela peut être le cas parce que la sociologie a contribué à la réalisation d'une vision du monde à laquelle il a été socialisé ; cela peut

encore être le cas parce que les concepts de la sociologie coïncident avec les notions qu'il acquiert au cours de son expérience, avec, dirait Claude Javeau,¹⁰ sa « sociologie portative », avec, comme l'appelle Michel Maffesoli, « la connaissance ordinaire ». ¹¹ Il n'y a pas de médiation en tant que la sociologie révélerait, avec ses catégories propres, un monde observable. Cette sociologie-là contribuera rarement au développement de la discipline, de ses théories ; elle favorisera cependant l'épanouissement de l'objet du sociologue et l'applicabilité de la théorie. Pour elle, l'objet prime sur la théorie ; il lui importe moins de façonner des instruments d'explication que de faire évoluer la cause qui lui tient à cœur. C'est ce dont témoignent Linda Cardinal et Cécile Coderre quand elles écrivent *Pour les femmes : éducation et autonomie* :

Or, pourquoi, maintenant, une étude plus spécialisée portant sur la situation des femmes francophones hors Québec et l'éducation au Canada ? En quoi ce travail de recherche s'avère-t-il nécessaire et pertinent ?...

D'autre part, une étude sur la question pourrait ainsi fournir des renseignements utiles en vue du développement d'outils visant à encourager l'accès des femmes francophones hors Québec à l'éducation et du même coup encourager leur participation à la vie politique, culturelle et économique de la francophonie canadienne.

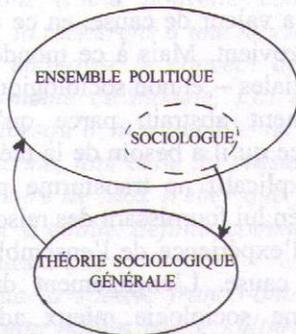
D'autre part, ce travail devrait permettre au R.N.A.E.F. de devenir un répondant incontournable sur la question de l'éducation des femmes francophones et de faire valoir cette question auprès des instances gouvernementales, para-gouvernementales et communautaires concernées...¹²

C'est aussi ce qu'exprime J.-Y. Thériault quand il veut rappeler à l'« Acadianité » ce qui la menace :

Nous avons souligné comment la dissolution des supports matériels de l'Acadianité libérait les individus des contraintes ethniques pour les réintroduire dans une logique étatique. Mais l'État moderne tel qu'il se structure et confisque les anciennes formes de socialité semble être incapable de les remplacer par un dispositif cohérent d'organisation du consentement et a de la difficulté à produire un nouveau sens. La nécessité d'une régulation étatique et l'atomisation croissante des individus introduisent une crise superstructurelle permanente — telle que démontrée en Occident par la prolifération des agences du contrôle social ; — une crise permanente de l'identité pour parler comme Henri Lefebvre ou encore plus généralement une quête de sens.¹³

C'est cette sociologie, cependant, qui rend vigoureuses des théories de la discipline parce qu'elles sont abondamment utilisées. Généralement, cette sociologie recourt à des théories existantes et les exploite. Elle les exploite, le plus souvent, en procédant aux analyses empiriques qui les confirment et qui, partant, couvrent l'objet de quelque transcendance. Son objet est concret. Elle recourt à une théorie ou à un ensemble de théories qui met en lumière la cause concrète que défend le sociologue et qui élève cette cause en la généralisant (comme on le voit dans le texte de Thériault où l'« Acadianité » devient victime de l'« État moderne »). La théorie est la cause du sociologue en tant que déjà comprise. La théorie est au service du vécu (politique) du sociologue et celui-ci se sert d'elle pour illustrer ce vécu et pour le généraliser, ou plutôt pour le rapporter à une réalité plus vaste. Cette sociologie est généralement descriptive, concrète, par opposition à théorique, abstraite. Son but est moins d'interpréter le monde que d'étendre une interprétation du monde. Grâce à cet empirisme, des opinions populaires sont vérifiées, des faits sont contrôlés. Et l'ensemble des analyses concourt souvent à aménager des prétentions théoriques. C'est ainsi, notamment, que des observations contribuent à mettre en lumière des situations particulières et, partant, à ouvrir le monde à la théorie. La théorie n'est pas par là contestée ; elle intègre de nouvelles manifestations d'une réalité qui est, de toute façon, comprise pour l'essentiel. Mais en tant que la cause grâce à laquelle la sociologie se rend vigoureuse est à défendre et qu'elle est a priori expliquée, la sociologie, ici, s'idéologise, c'est-à-dire qu'elle fait corps avec un idéal politique. Combien d'enquêtes la sociologie franco-minoritaire, projetant des jours meilleurs, n'a-t-elle pas entreprises pour montrer que les francophones sont victimes de discrimination, année après année, selon telle ou telle variable, dans telle ou telle optique, le plus souvent à saveur marxisante ?

Le sociologue et l'objet comme immédiat



Le sociologue et l'objet comme semi-médiatisé

Mais toute sociologue ou tout sociologue qui s'identifie à son objet et qui en fait une cause ne s'adonne pas nécessairement à un travail de description. Parfois, en effet, il n'exploite pas une théorie en la plaquant sur son objet, en offrant à ses variables des analyses : il l'exploite en l'adaptant à son objet. Il en reprend alors l'esprit et en modifie les concepts. À combien de ces aménagements le marxisme n'a-t-il pas donné lieu ? Pensons, dans le cas de la sociologie franco-minoritaire, aux importants travaux de Rioux et de Dofny. Rioux écrit à propos de son propre travail :

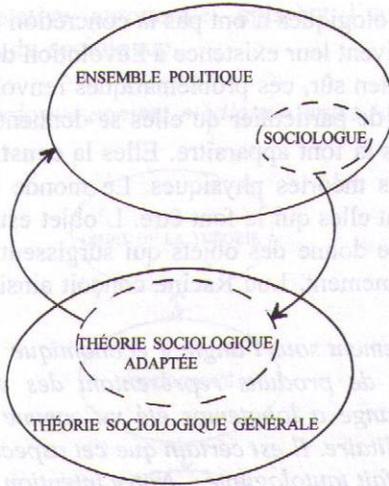
Les grandes transformations dont le Québec a été l'objet et mon engagement politique m'ont sans cesse forcé d'essayer d'accorder ma théorie et ma pratique. Ce qui veut dire que ce sont non seulement mes partis pris politiques qui ont changé mais mes options théoriques aussi...

... Tout au long de ces années, cette introduction (à la sociologie marxiste que j'enseignais) se transforma et, au fil des lectures et des recherches que je faisais, devenait de plus en plus critique du marxisme.¹⁴

Avec ces remodelages théoriques, toutefois, s'amorce la médiatisation des objets. L'ensemble politique persiste comme objet mais il prend des aspects qui ne se révèlent pas par le seul fait d'en faire partie. Ainsi, la catégorisation de Rioux, où du marxisme naissent des classes linguistiques, jette une nouvelle lumière sur la situation québécoise ; ainsi encore la catégorisation de Guillaumin,¹⁵ où du marxisme naissent des classes de sexes, renouvelle l'interprétation de la condition de la femme. Une transcendance s'impose à la contingence. Le sociologue ne décrit pas, à partir d'une théorie donnée, un objet déjà expliqué. Une transcendance s'affine dans quelque spécificité. Le sociologue modifie une explication donnée pour la rendre plus adéquate. L'objet est toujours concret en ce qu'il a valeur de cause, en ce que le sociologue y trouve le milieu dont il provient. Mais à ce monde de l'expérience vécue, de préoccupations sociales — et non sociologiques — s'adjoint un univers explicatif relativement abstrait, parce qu'il n'est pas de l'expérience immédiate, parce qu'il a besoin de la théorie pour devenir phénomène. Cet univers explicatif ne transforme pas le monde de l'expérience. Il le consolide en lui fournissant des raisons supplémentaires. L'explication prolonge l'expérience de l'ensemble social, ajoute à l'idéologie. Elle anime la cause. L'engagement du sociologue est d'autant plus justifié qu'une sociologie mieux adaptée renouvelle

l'explication d'un monde déjà compris. Ce remodelage théorique donne souvent lieu à des études descriptives – parce que les reformulations viennent à être exploitées dans une pratique sociologique du type précédent.

Le sociologue et l'objet comme semi-médiatisé



Les nouveaux concepts trouvent rapidement des réalités observables, et d'autant plus qu'ils ne la transforment pas en ses fondements. Sur un réel déjà connu tombe une lumière neuve qui fait apparaître, à côté de choses familières, des substances ignorées. Donald Dennie, cherchant à caractériser l'identité franco-ontarienne, viendra à écrire :

Le colloque de l'Institut franco-ontarien tenu en 1986 exprime bien cette recherche d'une nouvelle communalisation par le biais d'institutions, la recherche d'une nouvelle « complétude institutionnelle » pour employer le concept de Raymond Breton. Tout en utilisant moi-même ce modèle, j'ai commencé à en questionner l'exactitude lorsqu'il m'a semblé ne plus bien cerner la réalité franco-ontarienne, tant celle du présent que celle du passé.

C'est à la lecture de Max Weber que j'ai remis en cause la notion de nation ou d'ethnie définie comme un ensemble de traits ou caractéristiques... (...)

Il s'ensuit que la société franco-ontarienne n'a pas une culture immuable. Cette notion d'une culture figée et étanche ainsi que

*d'une langue menacée par l'assimilation causée par l'urbanisation et l'industrialisation m'est apparue plutôt comme élément d'une idéologie définie et véhiculée par une certaine fraction de la classe moyenne franco-ontarienne.*¹⁶

Le sociologue comme médiation entre la théorie et l'objet

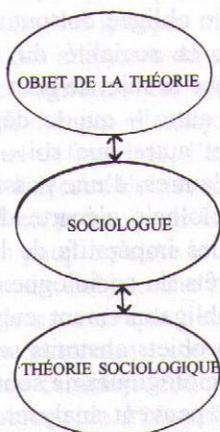
Tous les objets sociologiques n'ont pas la concrétion des ensembles politiques. Plusieurs doivent leur existence à l'évolution des problématiques de la discipline. Bien sûr, ces problématiques renvoient à quelque empirie. Mais elles ont de particulier qu'elles se donnent cette empirie pour elles-mêmes. Elles la font apparaître. Elles la **construisent**, dirait Gauthier¹⁷ à propos des théories physiques. Le monde observable ne les précède pas ; ce sont elles qui le font être. L'objet est médiatisé par la théorie. La théorie se donne des objets qui surgissent de la logique interne de son questionnement. Luc Racine conçoit ainsi son projet de théorie de l'échange :

*Considéré exclusivement sous l'angle « économique », c'est-à-dire comme circulation de produits représentant des valeurs jugées équivalentes, l'échange a longtemps été vu comme un processus financièrement égalitaire. Il est certain que cet aspect du processus est bien réel, et en fait tautologique... Notre intention centrale étant d'analyser les processus sociaux du point de vue de l'égalité ou de l'inégalité des répartitions des produits entre les agents, il nous faudra élargir la perspective au-delà de l'échange marchand, et même de l'échange tout court. Ainsi, dans un premier temps, nous passerons en revue de manière critique les diverses théories sociologiques et ethnologiques traitant de la circulation des produits sociaux et de l'échange. Cela nous permettra de mettre en évidence le lien essentiel entre la circulation des produits sociaux et la reproduction sociale...*¹⁸

Ce questionnement est possible parce que le sujet ne s'identifie ni à l'objet (l'échange dans le texte de Racine), ni à la théorie (les théories économiques, sociologiques, ethnologiques auxquelles Racine fait allusion, qui ne supposent pas un engagement) qui en parle. Comment pourrait-il s'identifier à un objet qui ne correspond pas à son vécu ? Comment peut-on s'identifier à une théorie qui n'explique pas son existence ? S'il s'identifie à elle, ce peut être par les sentiments que lui inspire le fait de travailler à sa conception ou à ses réalisations. Ce ne peut donc être qu'accessoirement. Revendiquer des droits d'auteur sur

une théorie, ou se plaire à travailler en elle, ce n'est pas avoir l'impression d'être l'objet de ce dont elle parle. S'il est essentiel que des sociologues – situés à un moment donné de l'histoire, dans une société particulière... – participent à l'histoire de la sociologie, cette histoire n'est pas le seul reflet des sociologues qui l'animent, pas plus, d'ailleurs, que l'histoire dont parle la sociologie ne se ramène à celle des sociologues. Paraphrasant Gauthier, on dira que le sociologue est là à la « charnière » de la théorie. L'histoire de l'objet et celle de la théorie ayant une relative autonomie, agissant l'une sur l'autre grâce à l'intervention du sociologue.

Le sociologue comme médiation entre la théorie et l'objet



Objectivation

Le sociologue n'est pas objectif au sens que donne à cette notion l'épistémologie positiviste. L'idée même d'objectivité est ici (comme ailleurs) absurde. Tout savoir est historique et, par conséquent, ne saurait s'extraire des déterminants de cette histoire. Mais la sociologie n'est pas non plus réductible à la subjectivité ou aux intérêts du sociologue. La sociologie la plus militante, celle pour laquelle l'objet est le moins médiatisé par la théorie, n'est jamais réductible à son auteur. Sur le plan purement social, elle porte en elle la langue, les valeurs et les normes de l'ensemble dont il faut défendre la cause. Déjà là, elle n'est pas pure subjectivité ; elle appartient à une *épistémè*, au sens foucauldien. Sur le plan sociologique, elle est soumise aux raisonnements, aux principes et aux méthodes de la théorie adoptée, sinon d'un grand

pan de la discipline. Et tout ce qu'elle dira sera exposé à la critique, laquelle sera valable par référence à un paradigme, voire à une épistémologie. Il n'y a pas de sociologie subjective, de sociologie d'un sujet. Il n'y a pas de sociologie sans transcendance. Il n'y a pas de sociologie pour laquelle il n'y a pas d'objet contingent à un degré ou à un autre. Il n'y a pas de transcendance en dehors de l'histoire, donc de transcendance qui ne comporte pas quelque contingence. La théorie, la méthode, le principe qui regroupent les chercheurs, qui unifient les idées sont historiques et, en ce sens, font état de contingence, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas absolus. Transcendance ne rime pas forcément avec absolu, comme dans le rationalisme kantien. Une subjectivité comprise comme entendement monadique date d'un libéralisme qui ne pouvait ni socialiser, ni historiciser le savoir et d'une critique du positivisme qui, pour nier l'objectivité, s'est sentie obligée de tout réduire aux intérêts du sujet, négligeant, encore là, la socialité du savoir, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs qui font que le sujet ne peut penser en l'absence d'un médium linguistique – ou autre – qui le dépasse – qui le fait automatiquement à la fois soi et autre que soi –, en l'absence des informations qu'il partage avec d'autres, d'une possibilité de communiquer ses pensées. Et plus la sociologie s'écarte de l'engagement du sociologue, plus sont imposants les impératifs de la discipline, moins importent à la discipline les intérêts du sociologue. Faut-il encore dire que toute sociologie n'est pas obligatoirement engagée ? Des études sociologiques qui portent sur des objets abstraits se passent d'engagement politique. Tous les objets sociologiques ne sont pas des ensembles socio-politiques. Des sociologues peuvent analyser des situations sans pour autant avoir pris parti pour quelque chose ou pour quelque groupe. Grâce aux outils théoriques et méthodologiques dont elle dispose, la sociologie peut très bien décrire un objet sans en faire une cause, non pas parce que le sociologue est objectif mais parce que la sociologie permet d'objectiver un réel à partir d'instruments historiques reconnus. Ce travail, souvent, se juxtapose à la sociologie descriptive engagée. Et c'est en grande partie parce que ce travail non engagé est possible que la recherche engagée ne peut être pure subjectivité. La pratique de la sociologie, en fournissant des instruments d'analyse transcendants, oblige les chercheurs, quelle que soit leur position, à se conformer à certaines règles d'analyse. Faut-il encore dire aussi que tous les sociologues engagés ne pratiquent pas une sociologie engagée ? Un sociologue vivant dans un milieu franco-minoritaire peut militer contre le *Confederation of Regions* et effectuer des recherches qui n'ont rien à voir avec ce militantisme. Si toute connaissance est historique, toute connaissance n'est pas idéologique, à moins qu'on donne à l'idéologie

une latitude telle que le concept désigne tout à la fois les jugements racistes, les raisonnements logiques et les analyses statistiques, c'est-à-dire qu'il ne soit plus en mesure de désigner rien de précis. Pour que le sociologue puisse contribuer à l'évolution de cette sociologie abstraite, il faut qu'il puisse prendre ses distances par rapport à l'ensemble politique dont il est un membre. Il faut qu'il puisse pratiquer une sociologie qu'il ne mettra pas au service de son ensemble politique, du moins pas à son service en tant que la fin immanente de cette sociologie sera la réalisation de l'idéal collectif. Or, cette contribution à la discipline est généralement d'autant moins possible que l'ensemble politique s'impose aux sociologues. Ce qui est trop souvent le cas dans les milieux minoritaires. Elle n'est pas affaire de choix ou de volonté. Il y a des urgences socio-politiques. Cela s'entend assez bien si l'on observe que la situation des groupes minoritaires réclame une vigilance constante de la part des analystes du social, que plus est précaire cette situation, plus cette vigilance est sollicitée, que plus le groupe est minoritaire, moins il compte d'analystes du social. Dans les milieux francophones les plus défavorisés, l'essentiel du travail du sociologue consiste très souvent à décrire l'objet concret, l'ensemble socio-politique d'appartenance, et à en promouvoir la cause. En fait, il faut, pour que la sociologie dans un peuple puisse jouer entre la relative autonomie de la discipline et celle de l'objet, une masse de sociologues libérés des contraintes du peuple en tant que peuple. Si la sociologie a du mal à favoriser sa relative autonomie comme discipline scientifique, c'est largement à cause du caractère concret de ses objets, des contraintes pressantes de ses objets, de l'identification de ses spécialistes à ses objets. Une discipline socialement moins liée au vécu de ses adeptes — la mathématique par exemple — a beaucoup plus de facilité à évoluer à partir de ses questionnements internes, quel que soit l'ensemble socio-politique auquel appartient le mathématicien qui anime ces questionnements ou qui est animé par eux. Il faut bien comprendre ici qu'une sociologie abstraite n'a pas pour fin de parler de tout ce qui est irréel et vain ; mais elle ne parle pas du réel sans l'avoir construit à partir de ses propres possibilités. Une sociologie de la circulation des biens, des idées et des personnes serait bien en mesure de comprendre les phénomènes d'inégalité des sexes même si elle ne prenait pas partie pour les droits de la femme. Abstraction ne signifie pas néant. Construction de l'objet par la théorie ne signifie pas dispense de renvoyer la théorie au réel.

Sociologie. Transcendance et contingences. Minorité francophone

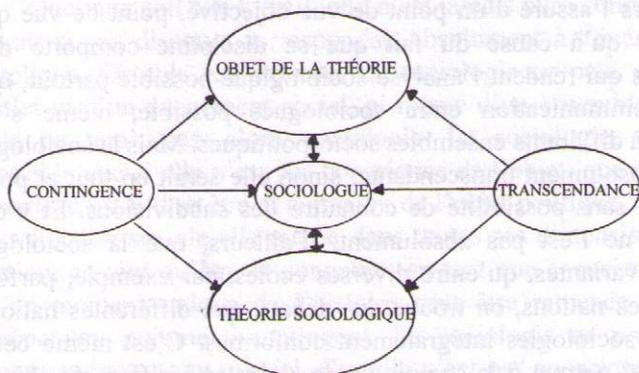
La sociologie franco-minoritaire s'intéresse évidemment (mais non exclusivement) à un objet concret : le franco-minoritaire. Dans le même esprit, elle s'intéresse aux femmes et aux ouvriers franco-minoritaires. Maintes études descriptives, maintes plaidoiries, où sont manifestes une idéologie anti-assimilation, une idéologie féministe, une idéologie marxiste, témoignent de cette sociologie. Au Québec et hors Québec. Hors Québec, ces études soulignent les phénomènes de discrimination d'ordre notamment économique¹⁹ ou scolaire.²⁰ Elles cherchent à définir la culture.²¹ Elles mesurent les phénomènes d'assimilation linguistique.²² Elles recherchent les influences du milieu.²³ Parfois, elles aménagent des théories.²⁴ Au Québec, elles font la même chose mais, la masse de sociologues aidant, à une plus grande échelle, avec un découpage plus serré de l'objet et avec des aménagements plus réguliers des cadres théoriques ; et comme la société arrive à s'autodéfinir et à assurer sa reproduction, les études descriptives se font couramment dans un paradigme de changement.²⁵ La sociologie franco-minoritaire parvient aussi à générer des objets abstraits ou à travailler dans le cadre des problématiques qui leur sont reliées.²⁶ Elle n'a rien en cela de caractéristique.

Quel que soit son travail, elle n'est jamais pure contingence. Elle le serait si son discours correspondait absolument à l'événement qu'elle explique. Or cela est absurde. La sociologie ne peut pas être le pur reflet ni d'un événement social, ni même d'un ensemble politique, car elle ne serait pas, alors, sociologie. La sociologie, en effet, n'est possible que si elle n'est pas conscience de l'objet, que si elle n'est pas *praxis*, c'est-à-dire être et connaître de l'objet politique, que si elle n'est pas l'action sociale elle-même dans toutes ses dimensions. Seule cette action, en tant qu'être et connaître, en tant que conscience particulière à un moment unique de l'histoire peut être ramenée au statut d'un événement purement contingent. La sociologie ne pourra jamais le comprendre en tant que tel. Car elle n'est pas conscience de l'être qui est lui-même être et conscience. Elle est explication. Elle peut servir à l'action, servir une conscience en acte ; elle peut même contribuer à donner forme à une conscience collective préalablement non définie. Mais elle ne peut pas être cette conscience — comme l'a imaginé le marxisme. Elle peut en rendre compte, elle ne peut pas l'être. La sociologie n'est pas l'être de la conscience.²⁷ Elle n'est au plus que la définition en extériorité de la conscience. La sociologie ne peut s'identifier à une conscience ni à un événement historique puisqu'elle est constituée par delà cette conscience et cet événement, et puisque la

compréhension qu'elle rend possible ne peut être le produit que de facteurs établis au cours d'événements divers et combinés. En tant qu'elle doit expliquer le social, il lui faut toujours, par quelque aspect, être autre que lui : on ne peut se psychanalyser soi-même que dans la mesure où l'on peut poser sur soi le regard de l'autre et la compréhension du psychanalyste n'est jamais identique au vécu du patient — la première est intelligence en extériorité, le second est conscience en intériorité. La sociologie ne peut rendre compte d'un événement particulier qu'en tant qu'elle dispose de facteurs généraux au sein desquels il prend un sens. Elle ne peut être science que si elle rend possibles des analyses diverses à partir d'instruments communs à différents utilisateurs. Elle ne peut que transcender un événement ou un ensemble politique. L'objet le plus contingent prend, grâce à elle, une signification qui le dépasse, une signification qui ne peut que déborder la conscience des acteurs qui l'ont rendue possible, sans jamais pouvoir prétendre être cette conscience. La sociologie « dé-contingente » tout objet — tout événement, tout ensemble socio-politique — elle le fait parce qu'elle est toujours déjà constituée, parce qu'elle n'arrive pas à l'objet de façon pure, parce qu'elle véhicule toujours déjà quelque transcendance. La sociologie départicularise tout objet. Et c'est parce qu'elle peut le faire que le sociologue, si aliéné à son objet soit-il, peut recourir à elle. Ce recours l'assure d'un point de vue objectivé, point de vue qui n'est possible qu'à cause du fait que sa discipline comporte des transcendances qui rendent l'analyse sociologique possible partout, qui rendent la communication entre sociologues possible, même s'ils appartiennent à différents ensembles socio-politiques. Mais la sociologie ne peut être absolument transcendante, sinon elle serait en tout et pour tout la même, sans possibilité de connaître des subdivisions. Et c'est parce qu'elle ne l'est pas absolument, d'ailleurs, que la sociologie comporte des variantes, qu'entre diverses écoles, par exemple, parfois entre différentes nations, on trouve des débats, que différentes nations n'ont pas des sociologies intégralement conformes. C'est même cette contingence qui permet à la sociologie de s'ajuster à différents objets. C'est que la sociologie, si marquée de transcendance soit-elle, ne peut pas comprendre l'être avant qu'il ne se soit donné à elle. C'est que la sociologie ne peut avoir compris l'objet avant qu'il ne se soit donné à elle. La sociologie, comme toute science, n'est pas pure compréhension. Elle est compréhension historique. Elle n'est pas purement formelle, un peu comme la catégorie kantienne. Elle est un savoir formé, formalisé, qui, grâce à sa formalisation historique, par laquelle il acquiert sa transcendance, permet d'expliquer le contingent en l'éloignant de sa contingence.²⁸ La sociologie n'est pas savoir avant le savoir, elle est

savoir qui permet de savoir. En tant que toujours déjà savoir, elle ne peut jamais être le simple reflet d'un objet. La sociologie n'est jamais purement formelle, même méthodologiquement ; elle est toujours théorie. Il n'y a pas même de méthode qui ne soit pas théorique. Parce qu'elle a toujours à savoir, elle n'est jamais explication absolue. Mais parce qu'elle est cette transcendance et cette contingence, des sociologies engagées peuvent faire de certaines de ses manifestations des explications *a priori*, les exploiter en tant que telles pour servir une cause dont l'importance dépasse, pour des raisons contingentes, les problématiques que pose la discipline. Inversement, des sociologues peuvent rejeter des théories par le simple fait qu'il en existe d'autres, c'est-à-dire parce que la sociologie comporte de la contingence. Dans le premier cas, le sociologue traite en absolu une théorie, dans le second cas, il fait de la contingence un absolu. Dans aucun des deux cas, il ne se pose au carrefour de la discipline et de l'objet, c'est-à-dire là seulement où aussi bien l'objet que la discipline peuvent apparaître dans leur contingence et dans leur transcendance indépassables.

Le sociologue comme médiation entre la théorie et l'objet
La transcendance et la contingence



Parce que la sociologie se situe toujours quelque part entre la transcendance et la contingence, la sociologie franco-minoritaire ne dispose pas d'une sociologie qui lui appartienne en propre. En fait, on peut même affirmer que plus l'activité de sociologues se rapporte à l'ensemble politique auquel ils appartiennent, moins leur sociologie peut contribuer à l'avènement d'une sociologie particulière. Soumis aux impératifs de leur objet, ils ne font qu'exploiter une sociologie

empruntée. Que ne l'a-t-on pas observé de l'usage du marxisme en Amérique du Sud ! Par contre, on ne peut pas dire qu'une sociologie se particularise d'autant plus qu'elle ne s'attarde pas à l'ensemble politique auquel les sociologues appartiennent. C'est même un peu le contraire. Dans la mesure où les sociologues, entre leur discipline et ses objets, évoluent dans les problématiques de leur discipline et font par là évoluer leur discipline, ils travaillent au niveau de sa transcendance et, partant, la développent, la dénationalisent. Dans le premier cas, ils importent une sociologie transcendante pour rendre compte d'une situation plus ou moins contingente ; dans le second cas, ils développent une sociologie en sa transcendance. C'est cette sociologie-là qui s'institutionnalise. Mais elle a de particulier qu'elle est d'autant plus institutionnalisable que son origine importe peu, que les conditions contingentes de sa production sont inessentielles – théoriser l'inégalité c'est déborder le phénomène particulier dans lequel l'inégalité se manifeste. Or, ces réalisations sociologiques, grâce auxquelles une sociologie s'institue, sont d'autant plus possibles que la communauté des sociologues de l'ensemble politique étudie autre chose que l'ensemble politique en tant que tel, que, donc, des catégories abstraites, dans le lieu de la transcendance, sont accessibles aux sociologues, ou que les sociologues peuvent travailler avec elles. Moins l'ensemble politique se fait cause pour la sociologie, plus l'activité sociologique arrive à contribuer à la théorie sociologique (sans laquelle il n'y a pas de sociologie). Mais plus elle contribue à la sociologie, moins son origine sociologique n'a d'importance ; elle devient aussi inessentielle que l'origine d'une recherche médicale pour la médecine. Si l'idée d'une médecine québécoise a une importance, ce ne peut être que symboliquement ou économiquement ; scientifiquement, cela n'a qu'une importance relative pour les problématiques médicales. Si la sociologie durkheimienne s'est institutionnalisée, c'est beaucoup moins à cause de son origine nationale qu'à cause de ses caractéristiques transcendantes. D'ailleurs, elle a eu un écho beaucoup plus sonore aux États-Unis qu'en France, la France ayant de beaucoup préféré les transcendances marxistes. Et le marxisme a été beaucoup plus utile à l'évolution de la sociologie par ses inventions, par les critiques qu'il a suscitées de ses propres positions que par le culte auquel il a donné lieu, que par les contraintes politiques qui l'ont érigé en absolu. Une sociologie s'institutionnalise moins par son objet que par l'ampleur de son activité, activité qui, généralement, permet de passer de la contingence de l'ensemble politique de référence à la transcendance. Aujourd'hui, les caractéristiques transcendantes de la sociologie, les appels de l'abstraction, l'autonomie relative de la sociologie font que les nationalités sociologiques, les ensembles politiques auxquels appartiennent

ment les sociologues ont de moins en moins d'importance. L'internationalisation de la sociologie généralise les problématiques.

Toutes les sciences sont polémiques,²⁹ donc liées au fait des communications. À telles possibilités de communication correspond tel type de sociologie. L'internationalisation de la communication — avec ses déterminants politico-économiques, il est vrai — étend les possibilités de transcendance de la sociologie et universalise même les objets les plus concrets, sans jamais, par contre, absolutiser quelque objet ou quelque théorie. L'absolu n'est plus dans la théorie mais dans le lien entre les objets et les théories, dans l'activité médiatrice des sociologues. Et c'est cette combinaison d'éléments qui fait que, maintenant, entre autres, la sociologie anglo-saxonne et la sociologie française, en tant qu'empiriques, recourent toutes deux à des modèles mathématiques, bien que leurs modèles de prédilection ne soient pas les mêmes,³⁰ sans pourtant qu'ils soient incommunicables.

La « sociologie franco-minoritaire », comme bon nombre de sociologies, évolue entre ses transcendances et ses contingences. Elle est active. Elle sert la cause franco-minoritaire selon la diversité de la situation franco-minoritaire (car la peur de disparaître, qui est fort répandue dans la population francophone nord-américaine, subdivise l'ensemble, telle division s'annonçant plus prometteuse que telle autre, tel regroupement apparaissant impossible...). Mais son activité ne produit pas partout la même sociologie ou, plutôt, tous les types de sociologies ne sont pas, partout où elle est active, possibles. Au Québec, quelque peu en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les contraintes politiques ne sont pas telles pour les sociologues qu'elles abordent toutes la sociologie. De sorte qu'une sociologie abstraite est possible et que, par là, la « sociologie franco-minoritaire » peut se transcender ou, pour dire autrement, de sorte que les sociologues de la minorité francophone peuvent travailler dans une sociologie abstraite. Mais on voit bien que, dans la mesure où elle le fait, sa franco-minorité est accessoire.

Conclusion

Tout scientifique travaille avec des transcendances, ne serait-ce que parce qu'il n'y a de science que si un discours peut s'appuyer sur des modèles et sur des théories auxquels plusieurs peuvent recourir, que plusieurs peuvent contrôler. La sociologie n'est pas en cela exceptionnelle. Le discours sociologique, pas plus que n'importe quel autre discours scientifique n'est réductible à son auteur ou aux intérêts de cet auteur. La question des transcendances prend une signification particu-

lière en ce qui concerne la sociologie : rares sont les disciplines où les objets sont aussi généralement attachés au vécu et aussi communément concrets — qu'on songe à la biologie ou à la physique, on oublie trop souvent que l'*observation* dans des disciplines aussi empiriques se fait fréquemment par l'intermédiaire d'équations ou de modèles, c'est-à-dire d'abstraction. Et ce problème s'intensifie quand il s'agit de la sociologie d'un peuple minoritaire. L'objet de la sociologie, en tant qu'il peut être vécu, contingent, en tant qu'il peut presque être immédiat, empêche de voir les transcendances à partir desquelles il se rend communicable dans le champ scientifique. La sociologie apparaît trop aisément comme un discours du premier degré semblable à celui de l'acteur social en tant qu'acteur — en tant que militant par exemple —, ce qui coupe la conscience du sociologue de ses fondements paradigmatiques. La critique de la sociologie, l'intérêt contingent pour un ensemble socio-politique ont trop souvent pour effet de conduire à nier les transcendances sociologiques, à renier leur possibilité même. L'urgence des situations de minoritaires, et d'autant plus que le nombre de sociologues à pouvoir étudier la situation est limité — ce qui est le cas dans plusieurs régions francophones hors Québec — force à travailler au niveau des objets immédiats, au niveau des contingences ; ce travail est cause d'une illusion où les différents discours s'assimilent aux contingences, où tout discours devient pur reflet de l'intérêt socio-politique de son auteur. Dans cette urgence, des modèles sont plaqués sur des contingences dans le but de stimuler la lutte du minoritaire ou encore des méthodes s'imposent à des contingences afin de les rendre plus manifestes — opérations qui accentuent la tâche descriptive de la discipline. Plus que d'autres, la sociologie franco-minoritaire hors Québec se concentre sur des contingences ; plus communément là qu'ailleurs, par relation aux autres facultés de la discipline, les objets sont immédiats. Mais cette concentration a pour contrepartie un recours à des transcendances qui « dé-contingentent » l'objet. Le problème, dans le cas de la sociologie franco-minoritaire hors Québec, c'est que les transcendances sont trop rarement modelées en fonction des objets, ce qui nuit à l'émergence d'une sociologie proprement franco-minoritaire où les transcendances pourraient s'établir depuis ses découvertes. L'activité de médiation est trop souvent une activité de relais par relation soit à l'objet, soit au modèle ; elle n'est qu'exceptionnellement un milieu de synthèse.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages auxquels renvoient le développement théorique

BACHELARD, G., *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1975.

BERGER, P., LUCKMANN, T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

BERTHELOT, J.-M., *La construction de la sociologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1991.

FOURNIER, M., TRÉPANIÉ, M., (avec la collaboration de GIRARD, S.), « La sociologie dans tous ses états », *Recherches sociographiques*, 1985, vol. 26, n° 3, pp. 417-443.

GAUTHIER, Y., *Théorétiques : pour une philosophie constructiviste des sciences*, Longueuil, Le préambule, Science et théorie, 1982.

JAVEAU, Cl., *Leçons de sociologie*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

LAFLAMME, S., *La société intégrée : de la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York, Bern, Peter Lang, 1992.

MAFFESOLI, M., *La connaissance ordinaire : précis de sociologie compréhensive*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1985.

Ouvrages relevés à titre d'illustration

A.C.E.L.F., « Réalisations et défis : actes du 40^e Congrès de l'A.C.E.L.F. », Association canadienne d'éducation de langue française, 1987, vol. 15, n° 2.

A.C.F.O., *Les voies de l'avenir franco-ontarien*, Association canadienne-française de l'Ontario, Ottawa, 1988.

ALLAIRE, G., s.l.d. de THÉBERGE, R., LAFONTANT, J., « Les débuts du mouvement coopératif franco-albertain : 1939-1946 », in *Demain, la francophonie en milieu minoritaire ?*, Saint-Boniface, Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, 1987, pp. 229-255.

ANDREW, C., et al., *Une communauté en colère*, Hull, Asticou, 1986.

ARNOPOULOS-MCLEOD, S., *Hors du Québec point de salut ?*, Montréal, Libre Expression, 1982.

BASTARACHE, M., « Les droits linguistiques dans le domaine scolaire : guide d'interprétation de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés », *Égalité*, 1986, pp. 147-169.

BELANGER, P.R., LEVESQUE, B., « La "théorie" de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahiers de recherche sociologique*, Régulation et problèmes contemporains, 1991, n° 17, pp. 17-51.

BERNARD, R., (s.l.d.), *Vision d'avenir*, Livres I-III, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990.

BOUCHER, A., *En toutes lettres et en français : alphabétisation des francophones au Canada*, Montréal, Institut canadien d'éducation des adultes, 1989.

BOULET, J.A., LAVALLÉE, L., *L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980*, Conseil économique du Canada, document 245, 1983.

BRETON, R., « Institutional Completeness of Ethnic Communities and Personal relations of Immigrants », in BLISHEN, B.R. *et al.* (ed.), *Canadian Society : Sociological Perspectives*, Toronto, Macmillan of Canada, 1971, pp. 51-68.

BRETON, R., « Les institutions et les réseaux d'organisation des communautés ethnoculturelles », *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1984, pp. 4-20.

CARDINAL, L., CODERRE, C., *Pour les femmes : éducation et autonomie*, N° 1 : « La place des femmes francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation au Canada », Ottawa, R.N.A.E.F.

CARDINAL, L., LAPOINTE, J., THERIAULT, J.-Y., *La minorité de Welland et ses rapports avec les institutions*, Ottawa, Rapport d'étude présenté au Bureau du Commissaire aux langues officielles, 1988.

CHURCHILL, S., QUAZI, S., FRENETTE, N., *Éducation et besoins des Franco-Ontariens : le diagnostic d'un système d'éducation*, Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, 1985, vol. 1 et 2.

COULOMBE, D., « Doublement ou triplement minoritaires », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1985, vol. 55, n° 2, pp. 131-136.

DENNIE, D., « Le mouvement syndical en Ontario et les Franco-Ontariens », *Revue du Nouvel-Ontario*, 1979, n° 2, pp. 41-52.

DENNIE, D., « L'étude des réalités franco-ontariennes : à la recherche d'un nouveau modèle théorique », *Revue du Nouvel-Ontario*, Les idéologies, 1989, n° 11, pp. 69-83.

DUBOIS, G., « Le système d'éducation en Saskatchewan », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 1983, vol. 11, n° 1, pp. 29-31.

DUMONT, F., (s.l.d.), *La société québécoise après trente ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

F.F.H.Q., *Un espace économique à inventer*, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1981.

F.F.H.Q., *Actes du premier colloque national sur la formation*, Hull, Fédération des francophones hors Québec, 1989.

FOUCHER, P., *Les droits scolaires constitutionnels des minorités de langue officielle du Canada*, Ottawa, Conseil canadien de la documentation juridique, 1985.

FOURNIER, D., « L'interaction spatiale : analyse historique, 1871-1985 », *Recherches sociographiques*, 1991, vol. 32, n° 2, pp. 151-174.

Francophonies nord-américaines (Les), in *Sociologie et sociétés*, printemps 1994, vol. 26, n° 1.

FREITAG, M., *Dialectique et société*, tomes 1 et 2, Montréal, Saint-Martin, L'âge d'homme, 1986.

GRIMARD, J., VALLIERES, G., *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Montréal, Études vivantes, 1986.

GUILLAUMIN, C., « Pratique de pouvoir et idée de Nature, (1) L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, fév. 1978, n° 2, pp. 5-30 ; (2) « Le discours de la Nature », mai 1978, n° 3, pp. 5-27.

HELLER, M., « L'école de langue française à Toronto », *Revue du Nouvel-Ontario*, L'immersion et les Franco-Ontariens, 1987, n° 9.

JALBERT, L., LEPAGE, L., *Néo-conservatisme et restructuration de l'État*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, Études d'économie politique, 1986.

JUTEAU-LEE, D., « Ethnicity and Feminity : (d')après nos expériences », *Études ethniques du Canada*, 1981, vol. 13, n° 1, pp. 1-24.

JUTEAU-LEE, D., « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et société*, 1983, vol. 15, n° 2, pp. 39-55.

LAFLAMME, S., BERGER, J., « Compétence linguistique et environnement social », *Revue canadienne de langues vivantes*, 1988, vol. 44, n° 4, pp. 619-638.

LAFLAMME, S., DENNIE, D., *L'ambition démesurée : enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario*, Institut Franco-Ontarien/Prise de Parole, coll. Universitaire, série Études, 1990.

LALONDE, M., « Le travail et la modernité », *Société*, 1991, n° 8, pp. 75-102.

LANDRY, D., « La nature et les causes des disparités socio-économiques sur le territoire acadien », Moncton, Conférence présentée à la société Royale du Canada, 1977.

LANDRY, R., ALLARD, R., « Vitalité ethno-linguistique et diglossie », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 1989, vol. 8, n° 2, pp. 73-101.

LANGLOIS, S., et al., *La société québécoise en tendances : 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

LAPOINTE, J., THÉRIAULT, J.-Y., *D'une question linguistique à un problème sociétal*, Ottawa, Rapport présenté au Secrétariat d'État, Direction générale de la planification, 1982.

LARADE, S., *Aperçu des éléments économiques des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse*, Halifax, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, 1983.

LECLERC, A., *L'économie des régions acadiennes et des régions du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick : le produit intérieur brut et le revenu personnel régional*, Petit-Rocher, Conférence permanente des institutions acadiennes, 1984.

LIEBERSON, S., *Languages and Ethnic Relations in Canada*, New York, John Wiley and Sons, 1970.

MARION, F., « Connaissance des communautés francophones du Canada par la présentation d'un bilan en éducation de langue française, des acquis, des problèmes rencontrés et des luttes à poursuivre », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 1985, vol. 13, n° 1, pp. 18-21.

MCKEE-ALLAIN, I., CLAVETTE, H., « Les femmes acadiennes du Nouveau-Brunswick », *Égalité*, 1983, n° 11, pp. 19-35.

MCKEE-ALLAIN, I., « Les productrices d'ethnicité en Acadie : perspectives théoriques », *Égalité*, 1989, n° 24, pp. 45-68.

MIGUELEZ, R., *L'analyse des formations sociales*, New York, Ottawa, Toronto, Legas, 1992.

MOUGEON, R., BENIAK, E. (s.l.d.), *Le français parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989.

QUELLET, F., « Économie et société minoritaire », *Revue du Nouvel-Ontario*, Minorité culturelle et institutions : l'Ontario français, 1986, n° 8, pp. 102-119.

PAILLARD, G., « Bilan sommaire des acquis, des problèmes et des revendications dans le domaine de l'éducation dans les provinces de l'Atlantique », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 1985, n° 1, pp. 28-38.

PAQUET, G., « Entrepreneurship au Canada français », *Transactions of the Royal Society of Canada*, 1986, 5^e série, vol. 1.

PASQUIER, R., « Vers une école française en Colombie Britannique », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 1988, n° 1, pp. 21-22.

PRONOVOST, G., *Temps, culture et société*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983.

PROULX, P., *Femmes et francophonie : double infériorité*, Ottawa, Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, 1981.

RACINE, L., *Théories de l'échange et circulation des produits sociaux*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979.

RAVAULT, R.-J., « L'amorce du redressement des francophones hors Québec. Analyse critique des *Héritiers de Lord Durham* et de *Deux poids, deux mesures* », *Cahiers de géographie du Québec*, 1979, vol. 23, n° 58.

RAVAULT, R.-J., « Le terrorisme économique maintient l'inégalité », *Égalité*, 1980, n° 1, pp. 41-62.

RAVAULT, R.-J., « L'amorce du redressement des francophones hors Québec », Analyse critique d'*Un espace économique à inventer*, Actes du colloque national en économie de la Fédération des francophones hors Québec, Ottawa, Fédération des francophones hors Québec, 1982, pp. 107-110.

RAYNAULD, A., « L'avancement du français au Canada », *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, Montréal, Association des études canadiennes, 1989, numéro spécial, thèmes acadiens, pp. 95-106.

RIOUX, M., *Essai de sociologie critique*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

ROBERTS, C., « Le bilinguisme : une évolution des esprits », *Langue et Société*, Commissaire aux langues officielles, hiver 1981.

ROY, M., *L'Acadie perdue*, Montréal, Québec/Amérique, 1978.

ROY, M., *L'Acadie des origines à nos jours*, Montréal, Québec/Amérique, 1981.

SAVAS, D., *Portrait sociologique de la communauté franco-colombienne*, Vancouver, Fédération des Franco-Colombiens, 1988.

SAVOIE, D.J., BEAUDIN, M., *La lutte pour le développement : le cas du Nord-Est*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.

THÉRIAULT, J.-Y., « Domination et protestation : le sens de l'Acadianité », *Anthropologica*, 1981, vol. 23, n° 1, pp. 39-71.

THEBERGE, R., « Scandale national même où le nombre le justifie », *Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française*, 1987, vol. 15, n° 1, pp. 12-19.

VALLEE, B., « Gravelbourg, Saskatchewan, l'éducation populaire renforce l'identité francophone », *Revue de l'Institut canadien d'éducation des adultes*, 1988, vol. 11, n° 4, pp. 6-7.

WAGNER, S., *Alpha-partage 1988 : l'alphabétisation et nous, les Franco-Ontariens*, Vanier, Association canadienne française de l'Ontario/Alphabétisation Ontario, 1988.

NOTES

1. Nous tenons à remercier Yves Lefier pour l'attention qu'il a bien voulu accorder à ce texte.